

Le « collectif des associations pour le Service Civique Écologique » s'engage pour mobiliser la jeunesse

Le Premier ministre l'annonçait dans son discours de politique générale mardi 30 janvier, il souhaite déployer un Service Civique Écologique « qui mobilisera d'ici la fin du quinquennat 50 000 jeunes prêts à s'engager concrètement pour le climat ». Les principales structures associatives déjà engagées dans l'accueil de jeunes volontaires dans le domaine de l'environnement, et regroupées depuis plusieurs mois au sein d'un collectif, appellent le gouvernement à mettre en œuvre les conditions de réussite de cette mobilisation de notre jeunesse pour la cause du climat et de la biodiversité.

La jeunesse prête à s'engager massivement pour contribuer aux défis écologiques

« Réussir la transition écologique est le défi de notre génération », affirmait le Premier ministre le 30 janvier. Pour y parvenir, **il est fondamental de débloquer des moyens conséquents à la hauteur des enjeux** climatiques et environnementaux.

Parmi les solutions : la jeunesse. Les jeunes sont extrêmement préoccupés par l'avenir de la planète : c'est d'ailleurs leur premier sujet d'inquiétude. Cette inquiétude se ressent aujourd'hui fortement dans l'espace public, où les jeunes sont de plus en plus nombreux à manifester, avec des messages forts sur l'environnement. Il est vital de leur donner les moyens d'agir concrètement. Et, plus que jamais, le Service Civique le leur permet : selon la dernière enquête de l'Agence du Service Civique, 77% des jeunes pensent que le Service Civique est un bon moyen pour eux d'agir concrètement pour préserver l'environnement.

Le Service Civique : un outil précieux pour mobiliser les jeunes sur l'environnement

Le Service Civique propose aux jeunes de consacrer 6 à 12 mois de leur vie, à raison de 24h minimum par semaine, à des missions d'intérêt général, tout en étant indemnisés, accompagnés, formés. Organisation de chantiers nature, formation du grand public aux éco-gestes du quotidien, soutien aux associations de préservation de la biodiversité, lutte contre les inégalités environnementales, accompagnement des plus précaires dans la transition énergétique, promotion des mobilités douces et durables, etc. : les missions de Service Civique susceptibles d'être confiées aux jeunes dans le champ de la transition écologique existent, en masse. Le « collectif des associations pour le Service Civique Écologique » les a expérimentées. Déployées à grande échelle, elles apporteront une contribution massive aux grands enjeux écologiques.

En consacrant une année de leur vie à la transition écologique, les jeunes transforment l'anxiété en pouvoir d'agir, ils gagnent en expérience et en compétences utiles pour leur propre avenir et celui de la planète. C'est en ce sens que le projet de Service Civique Écologique est essentiel.

Le collectif des associations pour un Service Civique Écologique attend des moyens concrets pour avancer !

Quinze associations nationales de défense de l'environnement et d'éducation populaire se sont rassemblées il y a près d'un an pour [appeler](#) au déploiement du Service Civique Écologique. Elles se réjouissent donc, aujourd'hui, des annonces du Premier ministre. Elles seront en revanche vigilantes à ce que les moyens, opérationnels comme financiers, soient mobilisés pour réussir cette ambition partagée. Parmi leurs recommandations :

- Mobiliser des jeunes en masse dans les territoires, sur quelques missions à forte valeur symbolique, notamment d'éducation à l'environnement ou d'implication dans une équipe projet sur un territoire (des opérateurs comme Unis-Cité pouvant être mobilisés en ce sens) ;
- Déployer dans les territoires des « pôles d'appui au développement du Service Civique Écologique » pour accompagner les associations et les collectivités territoriales dans l'accueil de jeunes ;
- Soutenir les têtes de réseau associatives dans le déploiement du Service Civique Écologique au sein de leurs réseaux ;
- Proposer à tous les jeunes engagés, un « PSC1 écologique », qui leur donnera, en complément de l'éducation à l'environnement qu'ils reçoivent tout au long de leur parcours scolaire, un socle d'outils pour continuer à s'engager pour la planète dans le cadre et au-delà de leur Service Civique.

*« Nous, acteurs de la jeunesse et acteurs engagés dans la lutte contre le dérèglement climatique, dans la défense d'un environnement sain et pour la préservation de la biodiversité, lançons donc aujourd'hui un **collectif pour accompagner l'Etat dans la création du Service Civique Écologique**. Nous nous engageons à proposer, d'ici 2027, **50 000 missions aux jeunes** qui souhaitent se mobiliser concrètement pour sauver la planète ; et appelons les pouvoirs publics et les entreprises à nous soutenir dans cet effort. »¹*



Bloom
Fédération des parcs naturels régionaux
Le FRENE
La Fresque du Climat
Générations Futures
GoodPlanet
IFAC
Ligue de l'Enseignement
LPO
L'Union nationale des CPIE
Scouts et Guides De France
Unis-Cité

Contact presse : Danya Boukry – 06 98 25 04 80 – dboukry@uniscite.fr

Contact institutionnel : Marie Trellu-Kane – 06 63 84 43 98 – marie.trellu@me.com

À propos du Service Civique : inspiré de l'expérience précurseur d'Unis-Cité et cherchant à donner une suite au service national suspendu en 1996, le Service Civique a été créé en 2010 pour favoriser la mixité sociale et développer une culture de l'engagement chez les jeunes en France. Volontaire, il propose aux jeunes de 16 à 25 ans (voire 30 pour les jeunes en situation de handicap), de consacrer 6 à 12 mois de leur vie à des missions d'intérêt général au sein d'associations et services publics (solidarité, lutte contre l'exclusion, éducation, environnement, sport, culture...). Ils perçoivent une indemnité mensuelle (environ 620€), bénéficient d'une couverture sociale (santé/retraite), d'une formation citoyenne et d'un accompagnement pour préparer l'après service. www.service-civique.gouv.fr

¹ Tribune publiée dans le [JDD](#) le 22 avril 2023, « Lançons le service civique écologique »